

Chers parents,

Comme j'ai pu le dire lors de la kermesse de fin d'année : MERCI !

Merci à tous les acteurs de l'école, élèves, parents, associations et équipe éducative.

Chaque année, nous la vivons pour que chacun des enfants s'épanouisse et grandisse à son rythme, tout cela dans une ambiance propice aux apprentissages et dans un cadre rassurant. Ce travail ne peut être efficace que grâce à votre collaboration.

Une année vient à peine de s'achever et déjà nous sommes en chemin pour la suivante.

Voici différentes informations qui peuvent vous être utiles pour le bon déroulement de l'année prochaine.

Bonne lecture.

On se retrouve le lundi 03 septembre à 08h45

L'APEL offre le café de bienvenue dans la rotonde pour les maternelles et dans la cour pour l'élémentaire, n'hésitez pas à vous y arrêter.

Avant de commencer à travailler, voici le calendrier des vacances de l'année 2018-2019 :

Rentrée scolaire des élèves	Lundi 03 septembre 2018
Vacances de Toussaint	Samedi 20 octobre au lundi 05 novembre 2018
Vacances de Noël	Samedi 22 décembre au 07 janvier 2019
Vacances d'hiver	Samedi 09 février au lundi 25 février 2019
Vacances de printemps	Samedi 06 avril au mardi 23 avril 2019
Pont de l'Ascension	mercredi 29 mai au lundi 03 juin 2019
Début des vacances d'été	samedi 06 juillet 2019

INFOS DE RENTREE

Emploi du temps hebdomadaire :

	Début	Fin
Matin	08h45	12h00
Après-midi	13h30	16h30
Soir	16h45	18h45

Les portes et grilles de l'école sont ouvertes 10 minutes avant le début et 10 min après la fin.

Garderie:

Attention à partir de l'année prochaine, chaque garderie se fait sur son site jusqu'à 18h00.

Les 2 garderies sont regroupées à partir de 18h00 sur le site d'en bas (derrière la mairie).

Nous travaillons afin de proposer des études surveillées et/ou dirigées différents soirs de la semaine. Nous reviendrons vers vous afin de préciser cela lors de la première période.

En cas de retard exceptionnel à partir de 18 h 45 prévenir les surveillantes au 06.82.82.85.98 sinon pour toute communication vous pouvez appeler jusqu'à 18h00 l'accueil du groupe scolaire au 02.99.96.61.53

CONTRIBUTION DES FAMILLES – TEMPS PÉRISCOLAIRE

Tarifs annuels 2018/2019					
Contribution - forfait		Services périscolaires		Cotisations volontaires	
Contribution Ecole	225 €	Repas régulier	4,05 €	Adhésion APEL	19 €
		Repas occasionnel	4,45 €	Abonnement magazine La Salle	9,50 €
Activités culturelles et sportives	55,00 €	Garderie matin :			
Activités culturelles et sportives TPS	15,00 €	7 h 15 – 8 h 30	1,95 €		
		7 h 45 – 8 h 30	1,70 €		
		Garderie soir :			
		16 h 30 – 17 h 30	2,05 €		
		16 h 30 – 18 h 45	2,95 €		

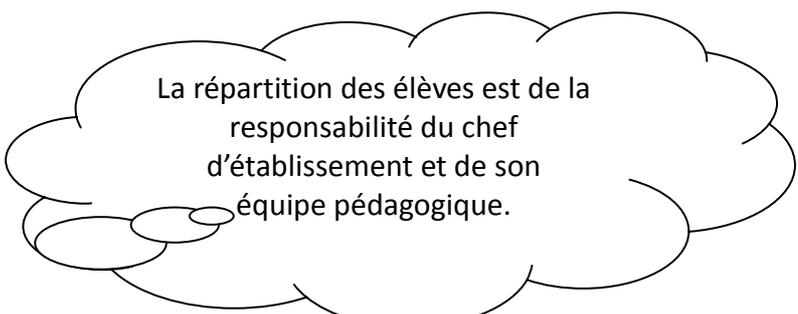
Structure pédagogique 2018-2019 :

Il y a un petit peu de changement pour cette nouvelle année. Effectivement, après 3 années dans l'établissement Manon Guerlesquin a décidé de prendre une direction. Elle sera chef d'établissement à St Melaine. Emmanuelle Bouvet après une année a décidé de nous quitter pour rejoindre l'école d'Erbrée. Nous leur souhaitons bonne route à chacune.

A ce jour, nous sommes en attente de 2 nominations pour achever notre nouvelle structure.

- TPS-PS-MS : Bénédicte Jouault
- TPS-PS-MS : Sabrina Jamier
- MS-GS : Aurore Serrand
- GS-CP : Antoine Bonamy
- CP : Angélique Huriau-Fadier
- CP-CE1 : Lucile Rottier
- CE1 : Fabienne Chevrier
- CE2 : Hélène Simmoneaux
- CM1 : Jean-Pierre Renoux ou sa remplaçante
- CM1-CM2 : Sandie Mézière
- CM2 : Jérôme Petitpas

Les listes d'élèves avec la répartition des classes seront affichées à partir du jeudi 30 août sur les différents sites du groupe scolaire.



La répartition des élèves est de la responsabilité du chef d'établissement et de son équipe pédagogique.

Documents à rendre ou à connaître pour le jour de la rentrée :

En annexe vous trouverez un document avec l'ensemble des papiers obligatoires à nous retourner. Merci de le compléter et de le donner à votre enfant le jour de la rentrée.

1) Catéchèse : (doc annexe)

Nous sommes une école d'enseignement Catholique. A ce titre, nous proposons à toutes les familles à partir du CE1, une heure hebdomadaire de catéchèse. Ce choix, permet à votre enfant de découvrir Dieu et d'entrer dans la foi Chrétienne. Cela permet également de se préparer aux sacrements.

En effet si vous souhaitez que votre enfant fasse sa première communion, il doit avoir effectué deux années de catéchèse (CE1 et CE2).

Les enfants qui ne s'inscrivent pas à la catéchèse feront culture chrétienne.

2) Assurances : A partir de cette année l'assurance est prise en charge par l'école. Son prix est inclus dans la contribution scolaire. Si vous ne souhaitez pas y adhérer, merci de vous rapprocher du secrétariat ou de la direction.

3) Carte de sortie : (doc annexe)

A partir du CP, les élèves ont le droit de sortir seul de la cour de l'école pour rentrer à la maison, le midi ou le soir **à la condition de présenter à chaque sortie**, leur carte d'autorisation de sortie.

La carte de sortie est obligatoire pour :

- Les enfants autorisés à sortir **sans adulte**. (Un adulte est une personne majeure)
- Les enfants récupérés par un aîné du collège.
- Les enfants qui repartent à vélo : ils doivent montrer leur carte à la personne de surveillance au portail et leur signaler qu'ils partent récupérer leur vélo.

La carte doit être signée et doit comporter une photo. Elle doit être présentée à chaque sortie.

Pour une sortie ponctuelle ou un changement ponctuel, une autorisation signée sur papier libre est possible.

4) ORSEC-IODE : (doc annexe)

Vous pouvez trouver sur le site de l'école le document explicatif du plan Orsec-Iode. Vous lirez en document joint un courrier de la préfecture en lien avec l'obligation d'appliquer le plan ORSEC-IODE depuis la rentrée 2013. Ce plan définit des mesures de précaution notamment la mise en place de points de distribution de doses d'iodes.

Nous vous remercions de compléter l'enquête et de la faire remettre à l'enseignant pour la rentrée.

5) A.P.E.L. : (doc annexe)

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

L'adhésion à l'A.P.E.L. figure en annexe. En adhérant, vous recevrez le journal « FAMILLE et EDUCATION » qui vous donne de nombreuses informations et alimente votre réflexion.

6) Magazine LaSalle Liens

L'école La Salle St Joseph est une école d'enseignement catholique sous tutelle congréganiste La Salle. Le réseau La Salle édite un magazine d'éducation qui permet de connaître toute l'actualité lasallienne, les initiatives des communautés éducatives et d'approfondir également les points d'attention des enjeux de la relation d'éducation.

Le magazine paraît quatre fois par an (le coût pour les quatre numéros est de 9.50 euros). Un formulaire d'abonnement se trouve sur le site de l'école.

Fournitures scolaires :

- En maternelle, les fournitures scolaires sont données par l'école. Votre enfant a besoin d'un petit sac-à-dos pour y ranger un change de vêtements et son doudou.
- En élémentaire, les fournitures scolaires sont fournies par l'école.
Prévoir un cartable sans roulette, une trousse vide, l'agenda et une boîte de mouchoirs.

N.B. : Chacun s'engage à couvrir les livres prêtés par l'école et à en prendre soin. Les livres perdus ou trop abîmés seront facturés à la fin de l'année.

- **Pour le sport :** prévoir une paire de tennis, un short ou un survêtement et un tee-shirt réservés aux activités sportives.

Jours de décharge de direction :

Le jeudi et le vendredi sont les jours de décharges.

Possibilité de prendre rendez-vous avec le chef d'établissement, M. Antoine Bonamy, lors de ces 2 journées.

Site école : www.lasalle-stjoseph-argentre.org

Bonnes vacances :

A chacun et chacun je vous souhaite d'agréables vacances, qu'elles vous soient reposantes.

BONNES VACANCES!



www.coloriage.info

Antoine Bonamy,
Chef d'Etablissement 1^{er} degré

ECOLE ELEMENTAIRE LA SALLE ST JOSEPH – ARGENTRE DU PLESSIS



**DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS
D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal deen classe de.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement (1) rayer la mention inutile
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le.....

Signature



Carte de sortie élémentaire

Nom : Prénom : Classe :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12 h 00				
16 h 30				
Horaires libres				

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Nom	Prénom	Lien de parenté

Catéchèse et culture religieuse

Nom de l'enfant : Prénom : Classe :

- suivra le parcours de catéchèse et se préparera au sacrement de la 1ère communion, la profession de foi (6^{ème})
 suivra le parcours de culture chrétienne

- J'accepte d'accompagner un groupe de catéchèse ou de culture chrétienne tout au long de l'année.
 OUI - NON (entourer la réponse choisie)

Merci d'indiquer vos disponibilités, nous essaierons de nous adapter à votre emploi du temps.

Nom du parent animateur : Disponibilités :

A, le/...../..... Signature(s)

ECOLE MATERNELLE LA SALLE ST JOSEPH – ARGENTRE DU PLESSIS



**DISTRIBUTION DE COMPRIMES
D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal de
en classe de.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement (1) rayer la mention inutile
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**
Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le.....

Signature



Autorisation
à venir récupérer mon enfant

Je soussigné,Parents de (Nom et Prénom de l'enfant)
..... en classe de

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Nom	Prénom	Lien de parenté

A, le/...../..... Signature(s)

(1) : rayer la mention inutile



COUPON D'ADHESION 2018-2019

APEL La Salle St Joseph

(1 par famille)

Famille NOM / Prénom :

Parents de ou des élèves :
En classe de : (2018-2019)

Adresse :

Téléphone : / / / /

Adresse email : @

Nous souhaitons adhérer à l'Apel, nous réglons la cotisation d'un montant de 19 €, pour cette année 2018-2019. Le montant de la cotisation est directement intégré dans la contribution aux familles prélevée par l'OGEC.

Nous réglons déjà la cotisation à l'Apel dans un autre établissement, nous soutenons l'Apel La Salle St Joseph en versant 2,85 €, pour cette année 2018-2019. Le montant de la cotisation est directement intégré dans la contribution aux familles prélevée par l'OGEC.

Nous ne souhaitons pas adhérer à l'Apel.

Si vous souhaitez accompagner l'Apel La Salle St Joseph :

Je suis volontaire pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Apel La Salle St Joseph

J'accepte d'aider ponctuellement en faisant partie de notre réseau Parents-Amis

NOM : Prénom :

Téléphone : / / / /

Adresse email : @

Date et Signature :